

La France, pays de la laïcité en « conclave »

Depuis le 1er janvier, les allocataires du RSA doivent s'acquitter de 15 heures de travail hebdomadaires pour percevoir leur dû. Sinon ? Sanctions ! Cette mesure va désormais impacter la vie quotidienne de près de 1,8 million de personnes. Comme l'affirmait récemment la toute nouvelle ministre du Travail non, « il ne s'agit pas de travail gratuit », assurait encore Astrid Panosyan-Bouvet, exhortant à sortir de « l'idéologie » sur « ce genre de sujet ». À juste titre, les syndicats s'alarment de l'inscription d'office des bénéficiaires du RSA sur les listes de France Travail sans que ni budget supplémentaire ni renfort de personnel ne soient prévus pour les accompagner au mieux. Avec sa réforme du RSA, le gouvernement fait d'une pierre trois coups : offrir de la main-d'œuvre gratuite aux entreprises ; diminuer, du fait des sanctions qui suspendront les versements, la note globale pour les finances publiques ; faire baisser artificiellement les chiffres du chômage pour s'en féliciter. Loin, bien loin d'un accès juste à un emploi de qualité et bien rémunéré.

Pour Bayrou, une renégociation des retraites « sans tabou » et sans totem.

Alors qu'une suspension de la réforme des retraites de 2023 était attendue par une partie de la gauche et semblait pouvoir le protéger d'une future censure Bayrou a finalement annoncé une « renégociation rapide » de la réforme, sans aucune suspension. Pour mieux faire passer la pilule, il a toutefois souhaité une négociation, « un conclave », « sans aucun totem et sans tabou, pas même l'âge de la retraite ». Seule ligne rouge : la nouvelle mouture de la réforme ne devra pas coûter plus cher que l'ancienne.

Bayrou, Plutôt que de se positionner clairement sur l'avenir de notre système de retraite, a préféré renvoyer la patate chaude aux « partenaires sociaux ».

Refusant de suspendre la réforme d'avril 2023 (qui reculait notamment l'âge légal de 62 à 64 ans), Bayrou laisse aux syndicats et au patronat trois mois pour s'accorder sur un nouveau texte, avec deux options à la sortie des négociations : ou bien les « partenaires sociaux » parviennent à s'entendre sur une nouvelle réforme, et alors cette dernière sera reprise dans la loi à l'automne ; ou bien ils échouent, et l'actuelle réforme continuera de s'appliquer.

Qui peut croire que le patronat acceptera tranquillement de revenir sur une réforme qui lui convenait s'il n'y est pas contraint ? « On ne voit pas très bien ce qui empêche le MEDEF de venir à la table des négociations et de constater leur échec. C'est un scénario que l'on connaît très bien car c'est celui que l'on observe lors des négociations sur l'assurance chômage ».

Budget 2025 : au Sénat, le gouvernement précipite les mesures austéritaires concernant le projet de loi de finances pour 2025, en multipliant les amendements de dernière minute.

Après le vote de ce jeudi, le texte sera transmis le 30 janvier à une commission mixte paritaire composée de députés et sénateurs, où le pouvoir exécutif, seul à pouvoir déposer les amendements, gardera la main. Un budget au plus bas, la ministre chargée des Comptes publics, Amélie de Montchalin, vise « une réduction du budget de l'Etat de 2 % en volume par rapport à celui de 2024 ». Du jamais-vu. Le projet de loi de finances que vont approuver les sénateurs est plus austéritaire encore que celui présenté par Michel Barnier avant sa chute.

Au lieu de faire payer les ultra riches et le patronat, un bouc émissaire vient encore d'être trouvé : LES RETRAITE(E)S ! Le président du Conseil d'Orientation des Retraites (nommé par Macron !) propose la suppression de l'abattement fiscal de 10% des retraité(e)s, la ministre du travail propose une taxe uniquement pour les retraité(e)s « qui en ont les moyens » ceux à plus de 2 000 ou 2 500 € (faut encore voir...) pour financer la perte d'autonomie ! Quand on sait qu'il faut à minima 2 300 € par mois pour pouvoir être accepté dans une maison de retraite ou un EHPAD pour ceux qui sont les moins chers.

Tous les hôpitaux ont atteint un seuil critique » : les soignants démunis face à l'épidémie de grippe. Selon le dernier bulletin hebdomadaire, mercredi 15 janvier, de Santé publique France, l'épidémie s'est intensifiée en ville et a généré 611 décès. Tous dénoncent le manque d'investissement dans les établissements publics./....

Plusieurs centaines de salariés de la chimie et de l'industrie dans son ensemble se sont rassemblés ce mercredi 22 janvier à Paris, devant le ministère de l'Économie et des Finances pour interpeller le gouvernement sur la vague grandissante de plans sociaux.

La CGT appelle le gouvernement à « sortir du déni » face aux licenciements, « Il n'y a pas de réindustrialisations » a martelé Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT. « Tous les experts partagent le constat de la CGT, nous sommes au début d'un tsunami de désindustrialisation », a déclaré devant les manifestants, la responsable de la CGT. Le chômage a atteint 7.4%....soit une progression de 3.9%.... Les jeunes seraient le plus atteints.

A Tel Aviv comme en Cisjordanie et à Gaza l'heure est au soulagement de revoir, enfin, pour les uns, les visages d'otages détenus par le Hamas depuis plus d'un an et, pour les autres, ceux de prisonniers enfermés, souvent sans procès, par Israël. Soulagement aussi, pour les habitants de l'enclave palestinienne, sans bombes après les plus de 100 morts depuis l'annonce du cessez-le-feu mercredi qui se sont ajoutés aux près de 47 000 victimes officiellement recensées. Mais vive inquiétude aussi en Cisjordanie comme à Gaza de voir à nouveau l'enfer de la guerre s'abattre alors que les lendemains - entre destructions massives et poursuite de la colonisation - sont déjà des plus incertains.

Le Secrétariat



Concertation retraites – déclaration de Sophie Binet

Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les ministres,
Il y a presque 2 ans jour pour jour, le 19 janvier 2023, 2 millions de salariés manifestaient à l'appel de nos 8 organisations syndicales pour la première journée de mobilisation de ce qui devenu ensuite le plus long et un des plus forts mouvements sociaux qu'aït connu notre pays.

Malgré 14 journées de manifestations atteignant jusqu'à 3 millions de personnes, de nombreuses grèves reconductibles et 6 mois de mobilisation, le président de la République a décidé d'imposer cette réforme en force, sans vote des députés, et en fermant systématiquement toutes les portes ouvertes par les organisations syndicales.

2 ans après, cette réforme est toujours au cœur de l'actualité. L'avis des Français et des Françaises est clair, ils et elles l'ont exprimé à chaque fois qu'ils et elles l'ont pu lors de toutes les échéances électORALES et le Président, votre prédécesseur et vous-mêmes, Monsieur le Premier ministre, êtes bien placés pour le savoir.

Malheureusement, comme nous l'avions aussi annoncé, les passages en force présidentiels et son refus d'entendre la mobilisation menée par les organisations syndicales se sont traduit par une montée de la désespérance sociale, et ont contribué à nourrir l'extrême droite. **L'extrême droite est aux portes du pouvoir** et ce n'est encore une fois, que l'immense mobilisation citoyenne et syndicale et la responsabilité des travailleuses et des travailleurs qui a empêché la catastrophe.

Maintenant, les travailleurs et les travailleuses attendent du changement. Pour sortir le pays de la crise sociale, économique, environnementale et démocratique dans laquelle il s'enfonce dangereusement et permettre une stabilité, il faut que les **exigences sociales soient enfin entendues**.

Cette réforme doit être abrogée, comme toutes les organisations syndicales l'ont encore demandé le 5 décembre dernier. Il faut supprimer les 64 ans, l'accélération de la réforme Touraine, et rétablir les régimes pionniers. Au-delà, la CGT porte la retraite à 60 ans. Il ne s'agit ni d'un totem, ni d'une quelconque revanche. Il s'agit d'une urgence sociale car la réforme fait déjà des ravages que la vague de désindustrialisation en cours agravera encore.

Alors que l'âge minimum de départ en retraite n'a pour l'instant été repoussé que de 6 mois, à 62 ans et demi, le nombre de personnes de plus de 62 ans inscrites à pôle emploi a augmenté de 50%, les millions de salariés qui exercent des métiers pénibles sont en inactivité parfois dès 50 ans et les femmes, pénalisées par les interruptions de carrière pour élever leurs enfants sont les premières victimes du report de l'âge de départ en retraite. Votre discours de politique générale était l'occasion d'annoncer un blocage immédiat de la réforme permettant à tout le monde de sortir par le haut et ouvrant un chemin vers l'abrogation. Il est toujours temps de le faire et de l'inscrire dans le PLFSS 2025.

C'est techniquement réalisable car les caisses auraient 6 mois pour préparer la génération 1963 à partir au 1er juillet au lieu du 1er octobre. Et c'est aisément finançable, 2 Mds maximum, soit en soumettant intéressement et participation à cotisation, soit même en utilisant le fond de réserve des retraites. Le faire enverrait un signal très fort avec un progrès immédiat et permettrait que nous puissions répondre aux autres urgences sociales : l'emploi, les services publics et les salaires notamment.

À ce stade, vous annoncez l'ouverture de discussions dans un format qui reste très nébuleux et sur lequel nous attendons des clarifications :

D'abord, nous connaissons votre attachement à la laïcité, aussi nous vous suggérons qu'en lieu et place d'un conclave vous organisiez une conférence sociale sur les retraites. La question des retraites intéresse les dizaines de millions de travailleuses et de travailleurs du pays, et nos discussions doivent se faire sous leurs yeux pas dans le secret d'un conclave.

Ensuite, le périmètre doit être modifié et celui que vous avez retenu aujourd'hui nous semble totalement baroque : il ne repose ni sur la représentativité interprofessionnelle, ni sur celle de la fonction publique... Les retraites sont un enjeu d'intérêt général, nous souhaitons donc que les 8 organisations syndicales soient invitées autour de la table, quitte à avoir ensuite des cadres spécifiques au privé et au public

Le cadrage budgétaire doit être clarifié. La CGT demande depuis des années l'organisation d'une conférence de financement de nos retraites. Nous serons ravis de pouvoir enfin débattre sur la base des très nombreuses propositions que nous portons pour financer les 16 milliards nécessaires à horizon 2030 pour abroger la réforme. Cependant, nous ne laisserons pas dire que nos retraites seraient responsables de la moitié du déficit du pays. Il n'y a pas de « déficit caché » des régimes de retraites. **C'est à l'Etat employeur de payer les retraites des fonctionnaires**, certainement pas aux salariés du privé. Nous avons bloqué la tentative de vos prédécesseurs de faire les poches du régime Agirc Arrco, nous n'accepterons pas de nous engager dans des discussions où la facture à régler serait alourdie de 40 milliards d'euros par un tour de passe-passe comptable.

La réforme n'ayant pas été bloquée, le calendrier des discussions doit être très court, nous ne pourrons donc pas tout traiter. La question majeure à ce stade c'est le financement du retour aux 62 ans, c'est donc par cela qu'il faut commencer, avant de traiter le sujet de la pénibilité pour réintégrer les 10 critères et construire une méthode collective de reconnaissance de la pénibilité.

Enfin, du fait des multiples passages en force qui ont permis son adoption, la réforme des retraites pâtit d'un profond vice démocratique. Il faut donc que quel que soit l'issue des discussions qui s'ouvriront, in fine, le parlement ou le peuple par voie référendaire aient le dernier mot.

Je souhaite pour conclure vous indiquer que le mot résument l'état d'esprit de la CGT sera celui de responsabilité.

Responsabilité parce que des millions de salarié·es nous regardent et attendent l'abrogation de cette réforme, nous ne pouvons les décevoir.

Responsabilité parce que notre régime de sécurité sociale a été créé par Ambroise Croizat en application du programme du conseil national de la résistance pour faire de la retraite non plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie.

RETRAITES -



Pour cela, les résistants ont bâti, dans un pays ruiné, un système par répartition. Ce système visionnaire nous a permis d'affronter toutes les crises pendant qu'ailleurs les régimes par capitalisation s'effondraient.

Alors que, 80 ans plus tard, le magot de nos retraites aguise toujours les appétits, nos travaux ne peuvent avoir pour seul but que de pérenniser notre système par répartition et de le mettre à l'abri des fonds prédateurs.

CGT CARREFOUR SALAISE sur SANNE

**LOCATION GERANCE
CARREFOUR SE DESENGAGE SOCIALEMENT**

Carrefour, dans sa recherche de réduction de coûts, nous informe qu'il envisage de céder en 2025, 24 supermarchés et 15 hypermarchés en France dont celui de Salaise sur Saône

La mise en « location gérance » des magasins consiste à céder temporairement le fonds de commerce à un tiers moyennant le paiement d'une redevance. C'est un moyen pour le Groupe Carrefour de se désengager socialement quant à l'avenir de ces enseignes. Les salarié(e)s de ces magasins sont transféré(e)s dans une nouvelle société et ne sont donc plus sous contrat avec le Groupe Carrefour.

La CGT dénonce cette stratégie de désengagement à des fins purement financières, avec pour les salarié(e)s des conséquences sur les conditions de travail, les conditions sociales forcément tirées vers le bas et des risques sur la pérennité des emplois.

Sur l'emploi, c'est un risque de diminution des effectifs à hauteur de 30 % qui se profile dans l'année. Sur les conditions de travail, c'est une dégradation certaine des conditions de celles-ci dues aux changements d'horaires et autres pressions pour, par exemple travailler le dimanche. Socialement c'est la perte du peu d'avantages, tels que la prime de vacances et autres liés à l'appartenance au Groupe.

La CGT n'a pas vocation à définir la stratégie de l'Entreprise, néanmoins elle ne laissera pas les locataires gérants, détruire les conditions de travail, de vie et les avantages sociaux.

La CGT appelle l'ensemble des salarié(e)s à s'organiser, à lutter afin de préserver et améliorer les conditions de travail, préserver et développer l'emploi et conserver les avantages sociaux liés au Groupe.

CGT demande par ailleurs que le Groupe Carrefour s'explique sur l'utilisation des exonérations de cotisations. En effet c'est plus de 700 M€ d'argent public qui ont été largement attribués au Groupe sans aucune contrepartie.

Dans le même temps, Carrefour a largement rémunéré ses actionnaires en laissant se développer la précarité et le dumping social.

Depuis 2018, Carrefour a sorti du Groupe 344 magasins par le biais de la franchise et de la location.



Alain GENELETTI

Alain est né en 1942 à Condrieu, après une scolarité presque normale, dont 5 ans chez les frères maristes à St Félicien, il rentre au centre de formation de Rhône-Poulenc et à 17 ans il obtient son CAP d'ajusteur.

Ses parents qui travaillèrent tous les deux à Rhodiacéta, c'est tout naturellement qu'il est embauché à Rhône-Poulenc au Service Mécanique où il y fera toute sa carrière.

Syndiqué très jeune il sera élu au Comité d'Entreprise en 1968 il deviendra Secrétaire adjoint en 1972 et Secrétaire en 1986 jusqu'à sa retraite en 2001

Il sera un fer de lance dans les Commissions Sport et loisirs et également un fervent défenseur du Rhodia-Club depuis ses 14 ans dont il deviendra le président de 1981 à 1987.

Ayant été élu Secrétaire du CE en 1986, il constate qu'il ne peut pas tenir deux fonctions et démissionne de son poste de président en 1987 mais devient porte-parole du CE au sein du Comité Directeur.

Il participera en 2000 à la création du CIE (Comité Inter Entreprises) dont il prendra le Secrétariat jusqu'à son départ en retraite.

A ta famille, le Syndicat des Retraités apporte toutes ses condoléances.

Adieu Camarade.

www.nature.com/scientificreports/

Mr. Alain GENELETTI 82 ans **VII**

WHITE BEANIE KICKED OUT OF AIRPORT

RECOLLECT

Mme Renée SORDON 90 ans

ROUSSILLON

Votre correspondant:Nom :

**La prochaine réunion de notre collectif aura lieu
Le Lundi 03 MARS 2025 à 8h45 précises
Au foyer Henri BARBUSSE**

Mail: cgt.retraiteroussillon@orange.fr

Jean Le Pen devenu Jean-Marie :

Le journal officiel du 31 janvier 1956 mentionne son nouveau prénom « Jean-Marie ». « Le député Le Pen a changé son prénom sur les conseils de sa compagne, Pierrette Lalanne, afin de séduire l'électorat catholique lors des législatives du 2 janvier 1956 ». (Wikipédia)

Il a fait fortune grâce à l'héritage de la famille Lambert en 1976. Hubert Lambert patron des cimenteries Lambert était un alcoolique, accro aux médicaments et qui est fasciné par Le Pen. Celui-ci le fait siéger au Comité Central du FN. A sa mort, Le Pen récupère l'intégralité de son héritage et de son château à Saint Cloud.

Le Pen a su bénéficier des legs de particuliers, destinés à financer le FN mais qui ne sont jamais totalement arrivés à son parti.

Son parcours politique :

Dans les années 50, il était proche de l'**Action Française** à Paris et a été président de la corporation des étudiants de droit.

En juin 1956 il est élu député poujadiste à Paris.

En novembre 1980, il est réélu député sous l'étiquette du centre national des indépendantistes et des paysans.

Entre 1963 et 1967, dirige la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancourt.
1972 : il crée le FN qui vise à fédérer les groupuscules d'extrême droite.

1974 : il se présente aux présidentielles pour « un grand courant national et populaire ». Son projet est de concilier la doctrine identitaire et nationale en surfant sur les frustrations des classes moyennes et populaires. Avec des discours qui consistent à dire que les étrangers sont les maux de notre société; qu'ils sont responsables du chômage, de la montée de l'insécurité, des violences urbaines, de la crise des banlieues et du risque de déclassement des classes moyennes.

1988 : sa campagne est financée par la secte Moon.

Sa progression : aux européennes **1984** et législatives **1986** : 10% - Présidentielles **1991** : 14,5% - Présidentielles **1998** : 15% - 2e tour des présidentielles de **2002** : 17%.

Sources : « sociologie politique du RN - enquête de terrain mars 2024 » éd. Septentrion - « Les classes populaires et le FN » éd. du Croquant - 2017

Si, au départ, son électorat est majoritairement des personnes âgées et des classes moyennes indépendantes il recueille, de plus en plus, de voix des ouvriers (21%) et des chômeurs (28%) aux présidentielles de 1995.

C'est une « accélération de la normalisation et de la respectabilité ».

Si l'abstentionnisme était majoritaire dans les classes populaires, le vote RN s'ancre dans les bastions ouvriers du nord et de l'est désindustrialisé et dans le midi rouge.

Les différentes enquêtes montrent que le vote RN ne constitue pas un « électorat » mais plutôt « un conglomérat ». Climato sceptique, il attaque l'écologie politique.

Il a, ainsi, réinstallé durablement l'extrême droite.

Son passé militaire :

Il a fait la guerre d'Indochine comme sous-lieutenant au 1er bataillon de parachutistes (un régiment de la légion étrangère) qui a été dissous en 1961 suite au « putsch des généraux ».

En octobre 1956, il s'engage dans son ancienne unité devenu le 1er Régiment Etranger Parachutiste, également dissous à la suite du « putsch des généraux ».

Il a participé comme chef de section dans le cadre de l'opération mousquetaire. Cette opération franco-israélo-britannique visait à envahir le canal de Suez, appelé « l'affaire du canal ». Il a également participé à la bataille d'Alger.

Il a été décoré par le général Massu de la croix de guerre de la valeur militaire. (Wikipédia)

Source : « Le Pen et la torture - Alger 1957 »- Fabrice Riceputi .

Le 16 Octobre 1956, le lieutenant Le Pen, qui a 28 ans, rejoint le 1er REP (Régiment Etrangers Parachutistes) au début de la guerre d'Algérie.

En 1957 et en 1962 il a revendiqué avoir torturé pendant la guerre d'Algérie.

Un record de « dérapages » :

Source : France Infos du 8 janvier 2025

1964 : condamnation pour une bagarre boulevard Saint Germain avec un étudiant qu'il assomme plus une dent cassée et l'arcade sourcilière fendue. Il y a une demande de levée immunitaire parlementaire.

1968 : il crée une société d'éditions de disques (SERP) où il édite un disque de chants nazis intitulé « le III e Reich voix et chants de la révolution allemande ». Il doit payer une amende pour « apologie de crimes de guerre et complicité ».

1986 : fête du FN au Bourget. Condamné pour « antisémitisme insidieux ».

1987 : condamné pour provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciale pour avoir affirmé « l'invasion de la France ».

1990 : pour « les chambres à gaz, un détail de l'histoire ».

1991 : pour injures publiques sur son jeu de mots « Durafour-crématoire ».

1992 : pour diffamation.

1995 : redressement fiscal pour sous estimation de loyer de sa villa, propriétaire via une SCI et « oubli de plus values » entre 1979 et 1990.

1997 : contre le Président de SOS Racisme pour un deuxième épisode « du détail de l'histoire » lors d'une conférence à Munich le 5 décembre.

1998 : pour agression contre la députée socialiste des Yvelines, un an d'inéligibilité et 3 mois de prison avec sursis. **1998** : exhibe un buste en carton évoquant la décapitation de Catherine Trautmann (ministre de la culture, socialiste)

2005 : « incitation à la haine raciale « après une déclaration sur les musulmans ».

2008 : interview dans la revue d'extrême droite Rivarol « l'occupation allemande n'a pas été particulièrement inhumaine, même si il ya eu des bavures ».

2013 et 2016 : pour des propos sur les roms, « injure publique en raison de son appartenance à une ethnie ».

2017 : troisième épisode « pour le détail de l'histoire ».

2019 : pour des déclarations homophobes.



Du 30 septembre jusqu'en 27 novembre 2024 :
« l'affaire des assistants parlementaires » 26 personnes sont jugées dont les Le Pen (père et fille, un garde du corps de Jean-Marie, des élus et des ex-cadres du FN devenus RN ayant occupé des fonctions de chef de cabinet..) pour des emplois fictifs au parlement Européen mais qui auraient « travaillé » pour le parti entre 2004 et 2016 « comme assistants parlementaires ». Ils sont soupçonnés de détournement de fonds publics européens.

Il n'assistera pas au procès pour des problèmes de santé.

« Le menhir », comme disent ses fans, est décédé le 7 janvier 2025.